

Rhône-Alpes^{Région}



CONSEIL
MONTAGNE
2040

13 DÉC 2014 BOURG
SAINT-MAURICE
Les Arcs



EDITO

Le Conseil Montagne 2040 Rhône-Alpes est un espace de dialogues et d'échanges qui place l'avenir des montagnes au coeur du débat institutionnel. Il concentre ses travaux sur 3 objectifs, « Préserver, innover, valoriser », et les traduit en actions pour le long terme.

La labellisation Montagne 2040 distingue les projets qui incarnent les valeurs et les objectifs de cette démarche prospective. En 2014, 62 projets auront été labellisés, ébauchant un maillage exemplaire du territoire régional.

Samedi 13 décembre 2014, la station des Arcs en Savoie accueille la 2ème réunion du Conseil Montagne 2040 Rhône-Alpes autour du thème de l'immobilier de loisir et distingue à cette occasion une nouvelle vague de projets labellisés.

© Christelle Vivant



Six mois après l'installation du Conseil Montagne 2040 Rhône-Alpes, ses premiers travaux et la labellisation des premiers projets exemplaires, la dynamique Montagne 2040 est pleinement lancée.

L'ambition de notre Région est bien de contribuer à tisser ou à renforcer sur l'ensemble du territoire montagnard un réseau d'acteurs impliqués et d'initiatives exemplaires pour faire émerger des solutions nouvelles pour la montagne. Je veux d'ores et déjà remercier toutes celles et ceux qui ont répondu à notre invitation à faire partie du Conseil ou à proposer leur projet, et encourager celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à nous rejoindre. Cette belle mobilisation apporte la preuve que ce sont dans les territoires de montagne que seront trouvées les solutions pour l'avenir. Enfin je me réjouis déjà que la Région Auvergne, qui, comme Rhône-Alpes, est une grande région de montagne, adhère demain à notre démarche. Cela renforcera encore la dynamique Montagne 2040 qui s'apprête à tracer aux Arcs, pour la deuxième réunion de Conseil, de nouvelles pistes pour l'avenir.

Jean-Jack QUEYRANNE
Président de la Région Rhône-Alpes
Ancien Ministre

Pour sa deuxième réunion, le Conseil Montagne 2040 Rhône-Alpes traite d'un thème incontournable pour l'avenir des sites touristiques de montagne : celui de l'hébergement de loisirs.

Il faut profiter de l'émergence de solutions financières et opérationnelles autour de la rénovation énergétique des bâtiments pour revisiter ce « chantier » si complexe qui doit aller de la réhabilitation du parc d'hébergements à sa remise en tourisme. L'objectif est de créer des filières de rénovation touristique et d'appréhender le problème de l'hébergement dans toutes ses composantes (résidences de tourisme, meublés diffus, hôtels, centres de vacances), sans oublier le logement des actifs et des saisonniers.



Droits réservés

Je me réjouis par ailleurs de voir une nouvelle série d'acteurs, de collectivités ou d'initiatives qui seront distingués dans le cadre du label « Montagne 2040 » : ils contribuent à orienter la montagne vers une transition qui n'oppose plus environnement et économie, projets de vie et solidarité. Plus que jamais la montagne doit continuer à réunir, 30 ans après l'adoption de la loi montagne.

Claude COMET
Conseillère régionale déléguée
au tourisme et à la montagne



LES VALEURS DU LABEL MONTAGNE 2040

La labellisation distingue et authentifie des actions fondées sur des valeurs et des orientations communes, telles que présentées dans la délibération « Montagne 2040 - nouveaux temps, nouveaux défis » de décembre 2013.

Reconnaître
les montagnes
comme des lieux
de vie et de projets.

S'engager pour un avenir
équilibré pour tous,
dans un souci d'égalité
et de solidarité.

Protéger la diversité
et les richesses des
montagnes et des massifs,
ce qui constitue
un patrimoine commun,
une chance pour notre région
et pour les générations
futures.

Valoriser les modes de vie
et savoir-faire des populations
et des entreprises montagnardes,
qui ont su s'adapter aux
contraintes géophysiques (pentes,
climats, altitudes)
dans un respect des traditions
et des ressources locales.

En plus du respect de ces valeurs, un projet distingué par le label « Montagne 2040 » présente certaines des caractéristiques suivantes :

- ▲ Préserver et valoriser les ressources naturelles
 - ▲ Mettre l'accent sur la jeunesse
 - ▲ Présenter un caractère innovant
 - ▲ S'inscrire dans la durée et pérenniser des emplois
 - ▲ Favoriser les échanges solidaires sur le territoire
 - ▲ S'inscrire dans une dynamique européenne
-

RETOUR SUR LE CONSEIL MONTAGNE 2040 RHÔNE-ALPES

Les services de proximité - 25 Juin 2014

L'essentiel

Cette première rencontre a permis aux membres du Conseil Montagne 2040 d'aborder la question centrale des services à la population. Les échanges entre élus, experts, professionnels, ont été riches d'enseignements et porteurs d'espoirs. La fermeture des services publics ne doit pas être une fatalité. Il est temps d'avancer vers une nouvelle organisation territoriale adaptée à notre société, et aux territoires de montagne.

Ainsi avec la réorganisation territoriale, on peut envisager que la création des grandes Régions ouvre des portes vers une mutualisation des actions.

Mais il n'y a pas de réponse type. L'initiative revient avant tout aux territoires, en lien étroit avec les collectivités et notamment la Région. Les problématiques communes peuvent s'appréhender de manière différente pour chacun d'eux, en intégrant leurs spécificités, avec comme principes :

Éviter les actions isolées : il faut répondre collectivement à l'ensemble des problèmes de service au travers notamment d'un schéma de développement.

Améliorer l'existant : dispenser une information en se coordonnant, pour une offre territoriale globale, où chacun a son rôle. Il n'est pas toujours nécessaire de recréer.

Enfin, innover : en faisant de la mutualisation de proximité (d'outils, de matériels, de locaux) ; en recourant aux TIC (une chance pour les territoires ruraux, les télé-services) ; en jouant des solidarités (innovations de ruptures pour répondre à des besoins de réciprocité : covoiturage, échange de savoir, de services etc.).

Il est temps d'avancer vers une nouvelle organisation territoriale adaptée à notre société, et aux territoires de montagne.

La Région Rhône-Alpes porte ces constats et souhaite accompagner les initiatives qui feront émerger les services en montagne

Cela passe par exemple par la labellisation « Montagne 2040 » de projets qui donnent du sens à la revitalisation du lien social, le financement des maisons de santé, le développement du numérique, les actions des Parcs Naturels Régionaux qui sont des territoires ruraux qui innovent et portent des solutions pour l'accès aux services de proximité (mobilités, culture...)

La Région mobilisera également pour la période 2014/2020 l'ensemble des programmes européens concernés par des enjeux d'une particulière acuité pour la montagne. Pour ne citer que le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'investissement européen dans les massifs pèse près de 85 millions d'euros et portera sur le soutien à l'emploi et à la compétitivité, le maintien et l'amélioration de



l'accès et de la qualité des services pour la population et les entreprises, l'accès à des formations diversifiées et de qualité, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels de montagne.

La suite des engagements de la démarche « Montagne 2040 »

Depuis le vote en décembre 2013 de la délibération « Montagne 2040 : nouveaux temps, nouveaux défis », la Région Rhône-Alpes mobilise l'ensemble de ses politiques régionales sur les enjeux portés par cette démarche.

Elle travaille aux côtés des représentants de la montagne, pour mettre en œuvre notamment :

- un programme de nouvelles actions pour sensibiliser les jeunes à la montagne, favoriser leur accès aux formations et métiers de montagne.
- le soutien à la société civile en appuyant le travail des associations en faveur d'un développement économique, social, culturel, éducatif du monde de la montagne.
- le lancement d'une nouvelle génération de conventions de stations durables « les destinations espaces valléens » qui permettra d'accompagner une vingtaine de territoires pour déployer une stratégie de développement autour des enjeux de mobilités, hébergements, saisonnalités, activités et formation...

- le développement des espaces saisonniers et la prise en compte de la question du logement des saisonniers.
- une politique renouvelée en faveur des refuges.
- la mise en place des conventions et programmes de massifs pour la période 2014-2020 qui donneront aux territoires de montagne des lignes directrices en faveur de l'attractivité économique (filiale bois, activités de pleine nature, cluster montagne), de la préservation et de la valorisation des milieux naturels.

8 AXES DE LABELLISATION

La délibération de décembre 2013 « Montagne 2040 – nouveaux temps ; nouveaux défis », s'articule autour de 8 axes qui constituent le socle d'une labellisation régionale d'actions exemplaires.

1
Axe



ORGANISER UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ESPACE

P.14

2
Axe



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

P.16

3
Axe



PROMOUVOIR DES CONDITIONS D'EMPLOI DURABLE

P.18

4
Axe



ÉLARGIR ET ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE

P.22



Axe
5



**ACCOMPAGNER LES MUTATIONS
ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX
MODÈLES ÉCONOMIQUES**
P.26



Axe
6



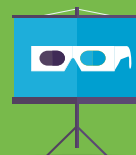
**TRANSPORT ET NUMÉRIQUE :
IMAGINER LES RÉSEAUX
DE DEMAIN**
P.28

Axe
7



**FAVORISER LES SERVICES
DE PROXIMITÉ**
P.30

Axe
8



**REDÉCOUVRIR LA MONTAGNE :
TRANSMISSION ET OUVERTURE**
P.32

- Après une première série de 29 actions identifiées en juin 2014, 33 nouveaux projets, ancrés dans la réalité des territoires et traduisant les valeurs de Montagne 2040, sont labellisés aujourd'hui. Ils sont présentés ci-après.



Les premiers labellisés, le 25 juin 2014.

© Région Rhône-Alpes

RETOUR SUR QUELQUES PROJETS LABELLISÉS EN JUIN 2014



**Maintenir l'agriculture
est essentiel. ”**

Elisabeth Jacquin, administratrice de Terre de liens.



**Relier l'agriculture et le
tourisme dans les Alpes. ”**

Christophe Léger, agriculteur en Haute-Savoie et président du Suaci.



C'est une reconnaissance. ”

Dr Thomas David, médecin généraliste dans le Haut Forez.



**Une belle promotion
pour notre action. ”**

Yves Exbrayat, président de l'association Fodacim.





© Alexia Brunet

En Isère, Anne Raboisson, maraîchère bio, s'est installée grâce à la mobilisation des collectivités locales et de l'association Terre de liens.

“ Maintenir l'agriculture est essentiel ”

Elisabeth Jacquin,
administratrice de Terre de liens.

Comment vous êtes-vous impliquée dans l'association Terre de liens au point d'en devenir administratrice régionale puis nationale ?

Avec mon mari, nous avons une exploitation agricole en bio importante à Vougy, près de Roanne. Il y a 4 ou 5 ans, lorsque nous avons été proches de la retraite, nos enfants ne se sont pas montrés ouverts à une reprise. Or nous ne voulions pas fermer notre exploitation : une trentaine de citoyens motivés par le bio avaient contribué depuis 20 ans à notre capital. Nous avons donc contacté Terre de liens, une association favorisant la transmission d'exploitations à de jeunes agriculteurs. C'est grâce à elle qu'un jeune homme a pu reprendre notre exploitation, en 2010. Il travaillait au lycée agricole voisin et manquait de moyens pour s'installer. Depuis, il a embauché et la ferme marche bien.

Comment cette transmission s'est-elle faite concrètement ?

Grâce à une action citoyenne : avec son label « Finansol entreprise solidaire », la Foncière Terre de liens peut lancer des appels publics à l'épargne avec des avantages fiscaux. C'est ce qui s'est passé pour notre exploitation : une cinquantaine de personnes motivées par le maintien d'une agriculture de qualité, dont certains de nos contributeurs historiques, ont acheté des actions et la Foncière a pu acquérir notre terrain. En dix ans d'existence de l'association,

10 000 actionnaires ont ainsi apporté 35 M€, qui ont permis d'acheter, au niveau national, 2300 ha de terres reprises par 150 paysans. Cette mobilisation citoyenne, ainsi que le bail environnemental signé par notre repreneur, assurent la continuité de notre projet.

Que représente pour vous le label Montagne 2040 ?

C'est une rencontre heureuse avec des partenaires politiques convaincus, eux aussi, que le maintien de l'agriculture est essentiel pour l'environnement comme pour le tissu social des territoires. C'est aussi reconnaître que l'action de Terre de liens est un projet politique. L'association conduit d'ailleurs une étude visant à démontrer l'utilité sociale et environnementale de conserver les terres à l'agriculture.

**Projet labellisé
en juin 2014**





Relier l'agriculture et le tourisme dans les Alpes

Christophe Léger, agriculteur en Haute-Savoie et président du Suaci.

Qu'est-ce que Sytalp ?

Nous avons lancé le programme Sytalp (Synergie entre agriculture, artisanat et tourisme) il y a trois ans pour mieux relier l'agriculture et le tourisme dans les Alpes. En montagne, les agriculteurs innovent depuis une trentaine d'années pour pallier leur faible productivité : ils améliorent la qualité de leurs produits, ouvrent leur ferme aux visiteurs, font de la vente directe. Mais il n'est pas facile de dégager du temps sur l'exploitation, de tarifier des visites ou de créer un site, par exemple. Les professionnels du tourisme recherchent de nouvelles offres pour développer la fréquentation en intersaison ou en été, mais ils ne connaissent pas les possibilités d'accueil et d'animation des producteurs. Notre but est donc de favoriser leur rencontre et de professionnaliser l'agritourisme alpin autour de programmes concrets et localisés.

En quoi consistent ces programmes ?

Nous faisons notamment de l'ingénierie. Cet automne, nous avons organisé trois formations pour que les professionnels du tourisme découvrent l'agriculture et ses potentiels. Nous soutenons aussi des projets locaux. Dans les Aravis, une dizaine d'alpagistes et un office du tourisme ont mis sur pied une offre : faire participer les touristes à la montée en alpage, aux côtés d'un éleveur, avec des haltes gourmandes. Les gens découvrent le pays, nous rencontrent, comprennent

les contraintes de notre métier. Ils apprécient autrement le reblochon fermier ! Dans le massif de l'Oisans, des agriculteurs se sont associés avec un office du tourisme et un musée du patrimoine pour créer des parcours de savoir-faire.

Que vous apporte la labellisation Montagne 2040 ?

Nous bénéficions déjà des fonds régionaux, nationaux et européens. La labellisation renforce notre collaboration avec la Région et conforte notre démarche. Il est pertinent aujourd'hui, au-delà de notre amour de la montagne, de développer et de soutenir des projets locaux. Nous lançons de nouvelles activités, tout en favorisant l'environnement, la biodiversité, en particulier.



Projet labellisé
en juin 2014

“ C’est une reconnaissance ”

Dr Thomas David, médecin généraliste et médecin coordonnateur de la Maison de santé pluridisciplinaire du Haut-Forez.

Comment est né le projet de maison de santé de Noirétable ?

Nous sommes trois généralistes et huit infirmières pour 6 000 habitants, dans une zone sous médicalisée du Haut-Forez. Deux des médecins sont à deux ou dix ans de la retraite. Dès 2007, nous avons l'idée de nous regrouper pour pérenniser l'offre de soins et l'améliorer. Grâce à des aides européennes, de la Région et de la Communauté de communes, nous avons ouvert le 15 septembre une maison de santé de 680 m² à Noirétable, aménagée selon nos critères, avec des cabinets pour des médecins, des infirmières et d'autres professionnels de santé. Nous attendons prochainement un quatrième médecin généraliste, mais aussi une diététicienne, une pédicure, une orthophoniste et peut-être des kinésithérapeutes. Le bâtiment compte un box pour traiter les patients dans l'urgence ou les stabiliser en attendant d'autres secours.

Comment s'est passée l'ouverture et que change-t-elle ?

C'était intense. Il a fallu installer, se former et s'adapter, en direct, au réseau informatique partagé ! Mais les patients semblent très satisfaits. L'offre est plus riche. Nous avons ainsi regroupé la collecte des prélèvements biologiques, auparavant répartie entre deux pharmacies. Notre exercice est transformé. En cas de difficulté avec un patient, nous pouvons simplement

échanger au quotidien entre nous, au lieu de passer des jours à tenter de se joindre. L'année prochaine, nous espérons mettre en place des ateliers d'éducation thérapeutique pour des patients diabétiques. Ces projets remotivent tout le monde et, nous l'espérons, attireront des stagiaires et d'autres professionnels !

Que vous apporte la labellisation Montagne 2040 ?

Elle nous conforte dans les choix faits pour l'avenir : il est pertinent de se regrouper pour mieux structurer l'offre de soins et la rendre accessible au plus grand nombre de patients dans notre territoire sous médicalisé. C'est vraiment une reconnaissance.



**Projet labellisé
en juin 2014**



“ Une belle promotion pour notre action ”

Yves Exbrayat, président de l'association Fodacim (Fonds d'aide au cinéma de montagne).

Quelles sont les missions du Fodacim ?

Ce fonds a été créé pour permettre aux réalisateurs de cofinancer des films de montagne indépendants des marques et territoires. Ils accèdent à la notoriété grâce aux festivals mais ne sont pas payés pour y participer. Lorsque la télévision achète à la minute, cela couvre rarement les coûts. On apporte la moitié du financement au départ, l'autre à la livraison, garantissant l'indépendance des films. Depuis 2011, le Fodacim a soutenu 56 films. Les règles : pas de sports mécanisés, pas de tournage sur des domaines skiables aménagés et le respect de la montagne, mise en valeur dans toute sa diversité.

Pouvez-vous citer quelques films soutenus par le Fodacim ?

Il y a par exemple *Nat and Co*, d'Olivier Alexandre, le premier film qui montre une pratique, le ski de randonnée, liée au handicap. C'est l'histoire de Nathanaël Schaeffer. Paraplégique, il se fait tracter par ses copains et descend sur son « ski-fauteuil ». On peut citer aussi le dernier film de Christophe Raylat, *On ne marche qu'une fois sur la Lune*, primé par la Cinémathèque de Gap. En s'inspirant de l'état dépressif de Neil Armstrong à son retour de la Lune, il évoque le « syndrome de l'accomplissement absolu » que l'on retrouve chez les alpinistes ayant gravi les plus hauts sommets du monde dans les conditions les plus extrêmes.

Que vous apporte le label Montagne 2040 ?

C'est une belle promotion, qui démontre que l'on mène une action exemplaire. Il est un peu tôt pour parler d'effets concrets mais avec ce label, la Région devient notre plus gros partenaire. À l'origine, ce fonds n'avait pas vocation à être spécifiquement rhônalpin mais à travers Montagne 2040, on met davantage en avant le territoire de Rhône-Alpes pour les lieux de tournage ainsi que la création cinématographique de réalisateurs de la région.





ORGANISER UNE GESTION RESPONSABLE ET ÉQUILBRÉE DE L'ESPACE

Les enjeux :

Les diverses activités présentes en montagne exercent une forte pression sur le foncier. Celle-ci est d'autant plus importante qu'il faut composer avec le relief.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

- ▲ **Respecter les spécificités de l'architecture de montagne et redonner accès au logement tout en limitant l'étalement urbain**

 Partenariat entre la **Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne et Bois des Alpes** : développer la filière bois pour un habitat exemplaire.

- ▲ **Préserver les terres agricoles dans les zones soumises à de fortes pressions foncières et redonner vie aux terres non exploitées**

 **Abattoir du Pays du Mont-Blanc (Megève)** : favoriser les circuits courts et garantir le maintien des exploitations en zone de montagne et l'entretien des alpages.

- ▲ **Faciliter les projets de transmission et reprise des exploitations en anticipant les conséquences des réformes agricoles dans les territoires de montagne**

 **Association Terre de liens** : faciliter l'accès à la propriété des agriculteurs.

- ▲ **Garantir la sauvegarde des paysages, planifier l'aménagement à long terme, mieux coordonner les politiques publiques par une gouvernance à inventer**





ILS SONT LABELLISÉS :

Val d'Isère, la requalification d'un quartier du centre de la station

►► **La commune de Val d'Isère s'est engagée pour le développement durable depuis 2008 à travers le projet « Val d'Isère 2030 ».** Celui-ci poursuit 4 objectifs : repenser la mobilité dans la station, remettre en avant l'environnement naturel, moderniser et rapprocher les fronts de neige des zones de vie et reconquérir des lits dans la station.

Une zone d'aménagement concerté a été créée pour monter un programme complexe : déconstruction d'hébergements obsolètes, création de nouveaux commerces, d'hébergements touristiques et d'équipements publics (office de tourisme, gare routière) et construction d'un système de transport public automatique reliant la gare routière au front de neige. Cette démarche exemplaire prend en compte la question des saisonniers, dont 4000, sur les 5000 qu'emploie la station, trouvent à se loger sur place.

Sans impact sur la flore et la faune sauvages, le projet s'accompagne de la création d'un conservatoire botanique dont l'objectif est de sensibiliser le public aux bonnes pratiques envers les espèces rares menacées et/ou protégées, en association avec le Parc national de la Vanoise. La fin des travaux est prévue en 2019.

Aide aux producteurs de reblochon pour améliorer l'autonomie fourragère

►► **Le cahier des charges du reblochon AOP (Appellation d'Origine Protégée)** a un lien très important avec le terroir. Il oblige ainsi les producteurs à alimenter leurs vaches avec au moins 75% de foin venant de la zone géographique de l'appellation. Le PIDA (Programme Intégré de Développement Agricole) est intervenu dans ce cadre avec le soutien de la Région, pour améliorer l'autonomie fourragère des producteurs ainsi que les échanges à l'intérieur de la zone, notamment entre plaine et montagne. Parmi les actions mises en œuvre figurent l'organisation de marchés de foin, l'édition d'un annuaire et la réalisation d'outils de communication.

Réserve naturelle régionale des Saisies : préserver la biodiversité

►► **S'étendant sur 300 ha** sur les communes de Queige, Cohennoz, Crest-Voland et Hauteluce (Savoie), à une altitude comprise entre 1 500 et 1 700 m, le territoire de la Tourbière des Saisies - Beaufortain Val d'Arly a été classé en Réserve Naturelle Régionale en juillet 2013. Il représente la plus grande zone tourbeuse acide d'altitude connue au niveau de l'Arc alpin européen. La forte acidité des eaux et de la roche influe sur la végétation. On y trouve notamment beaucoup de sphaignes, des mousses très particulières adaptées à ces conditions de vie drastiques, mais aussi une centaine d'espèces associées à ces milieux remarquables comme le Tétrás-Lyre, oiseau emblématique de Rhône-Alpes. Le site est géré par le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) des Saisies et l'Office National des Forêts.

La participation de la Région, en complément des financements Natura 2000, s'élève à environ 1M € sur 10 ans.



2

Axe



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

Les enjeux :

La montagne est riche en ressources naturelles, particulièrement en bois et en eau. Sources de richesses pour l'agriculture et le tourisme notamment, ces ressources doivent également être préservées.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

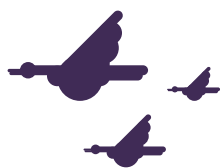
▲ Accompagner le développement d'initiatives permettant des économies de ressources et d'énergies

- ▲ **Centrale villageoise photovoltaïque dans le Vercors** : concilier développement des énergies renouvelables, respect du patrimoine et mobilisation de la population.
- ▲ **Fonds air-bois**, vers une modernisation expérimentale du chauffage individuel au bois.

▲ Accompagner la recherche et l'expérimentation sur les énergies renouvelables

- ▲ **Phénoclim'**, programme scientifique visant à améliorer la connaissance du changement climatique dans les Alpes et à envisager les mesures d'adaptation.
- ▲ **Projet Géni'Alp** : associer sécurité des biens et des personnes et biodiversité sur les cours d'eau de montagne.

▲ Valoriser les services rendus par les ressources propres de la montagne





ILS SONT LABELLISÉS :

Centrale villageoise photovoltaïque dans le Pilat

►► **Quatre parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes et Rhônalpénergie-Environnement expérimentent depuis 2010 un modèle original de production décentralisée d'énergie renouvelable.** Cette initiative prend la forme de sociétés locales originales, dites « centrales villageoises » qui associent les partenaires publics et privés et les habitants à toutes les étapes du projet, de la conception au financement et à l'exploitation des installations. Issue de cette expérimentation, la centrale villageoise photovoltaïque du Pilat est en service depuis août 2014. Située sur le territoire pilote des Haies, village de la Communauté de Communes de la région de Condrieu, elle est constituée de 500m² de panneaux photovoltaïques répartis sur 8 toitures publiques et privées de la commune. L'installation devrait produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité d'une trentaine de foyers.

De l'énergie produite par les sous-produits du lait

►► **L'Union des Producteurs de Beaufort (UPB) regroupe les 7 coopératives de fabrication de Beaufort, soit 450 agriculteurs de Savoie.** La fabrication du Beaufort génère un sous-produit abondant (85% du volume de lait transformé), le lactosérum, vendu à une entreprise qui le transforme en poudre. Les coopératives ont souhaité se réapproprier sa valorisation en construisant leur propre usine à Albertville. La transformation du lactosérum en poudre nécessite une grande quantité de chaleur et génère un jus riche en lactose. Pour dépolluer ces effluents et maîtriser les coûts énergétiques sur le long terme, une unité de méthanisation est intégrée au site. Le biogaz créé est brûlé sur un moteur de cogénération, qui le transforme en électricité et en chaleur, rendant l'usine quasiment auto-suffisante en énergie. L'unité de méthanisation est soutenue par la Région (200 000€), ainsi que par l'Ademe et le Conseil général de Savoie. Porté par l'UPB, le projet associe également les coopératives laitières de Yenne et des Entremonts.

Axe 3



PROMOUVOIR DES CONDITIONS D'EMPLOI DURABLE

Les enjeux :

Les spécificités montagnardes imposent une forte saisonnalité aux activités et nombre d'emplois sont ainsi précarisés. La pluriactivité est une nécessité séculaire en montagne. Depuis quelques années, la situation de l'emploi est marquée par la désindustrialisation particulièrement forte dans certaines vallées.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

- ▲ **Faciliter l'accès à la formation et à la qualification y compris en développant l'enseignement à distance**
- ▲ **Sécuriser les emplois en favorisant la pluriactivité plutôt que la saisonnalité, en soutenant les formations initiales et continues spécifiques à la montagne**
 - 📍 Lycée agricole de la Motte Servolex et lycée polyvalent Frison Roche à Chamonix : des formations bi-qualifiantes pour répondre aux spécificités de la montagne.
 - 📍 Formation gardien de refuge : se préparer à la polyvalence.
- ▲ **Favoriser le dialogue entre salariés et employeurs**
 - 📍 Action collective Securise'ra - Station des Deux Alpes : optimiser la gestion des ressources humaines dans l'entreprise.
- ▲ **Mutualiser les compétences et les emplois, par exemple dans le cadre de groupements d'employeurs**
- ▲ **Accompagner les entreprises en mutations et les salariés dans les filières structurantes**
- ▲ **Favoriser l'innovation et l'accueil d'innovateurs**



ILS SONT LABELLISÉS :

Formations bi-qualifiantes dans les lycées de Rhône-Alpes

►► **Lycées en Rhône-Alpes conventionnés par le Rectorat de Grenoble, la DRAAF, la DRJSCS, la Région Rhône-Alpes et l'École Nationale des Sports de Montagne et proposant des formations bi-qualifiantes :**

Lycée Frison Roche à Chamonix (74), Lycée Général Ferrié à Saint-Michel-de-Maurienne (73), Lycée Amboise Croizat à Moutiers (73), Lycée agricole de la Motte-Servolex (73), Lycée La Matheysine à la Mure (38), Lycée professionnel agricole La Martellière à Voiron (38), Lycée Olivier de Serre à Aubenas (07).

La bi-qualification combine une dominante professionnelle sportive et extra-sportive. L'objectif est de répondre aux spécificités des territoires de montagne : travail saisonnier et multi-métiers. La bi-qualification concerne par exemple le tronc commun des métiers de la montagne, les Brevets d'État Ski Alpin / Ski de Fond et Pisteur secouriste, Accompagnateur montagne et le Brevet d'escalade. Ces formations, utiles à l'activité économique locale, permettent l'acquisition concomitante de ces compétences sportives spécifiques aux secteurs de montagne (même si le Brevet d'État lui-même n'est pas validé durant les années lycée) et d'un diplôme de niveau IV ou V de l'Éducation Nationale (CAP, Bac), permettant ainsi aux élèves volontaires de se préparer à des emplois pouvant compléter les emplois saisonniers sportifs.

Parmi les lycées proposant des formations biquifiantes, la Région distingue :

Lycée des métiers de la montagne Général Ferrié de Saint-Michel de Maurienne

Les 340 élèves du lycée sont tous formés aux métiers de la montagne (moniteur d'escalade, de ski, pisteur secouriste. . .). En parallèle, des formations bi-qualifiantes leur permettent d'apprendre un métier qu'ils exerceront « hors saison » en préparant différents baccalauréats professionnels : commerce, électrotechnique, finition-peinture, maçonnerie et plomberie. Un vrai plus dans un marché de l'emploi rhônalpin étroitement lié aux saisons et nécessitant de la polyvalence.

Ludovic Biaï, Artiste et forgeron

►► **Ludovic Biaï a quitté son Berry natal il y a plus de dix ans pour venir s'installer dans les Alpes.** Arrivé avec un CAP de serrurier-métallier, il apprend à Voiron le maniement de la forge, ajoutant une corde de plus à son arc d'artisan. Aujourd'hui forgeron-métallier-serrurier, celui que tout le pays appelle Ludo a trouvé sa place à Saint-Pierre d'Entremont, au cœur de la Chartreuse. A 48 ans, il exerce son art dans une large palette d'ouvrages : jeux pour enfants, charrues, garde-corps, objets du patrimoine local. . . Le travail ne manque pas dans les hameaux voisins.

L'artisan a opté en 2003 pour un statut de salarié dans une société coopérative et participative (Scop), Oxalis. «Je peux me consacrer à la mise au point ou à la conception d'ouvrages » commente-t-il. Ce qui me permet d'exprimer un sens artistique que je ne soupçonnais pas.» Un luxe qu'il apprécie tous les jours : « La Scop, c'est une ouverture, une avancée considérable.»

Action saisonnalité SaisonPro

►► **Cette expérimentation vise à proposer l'utilisation systématique du CDI pour l'embauche des saisonniers d'hiver et d'été, plutôt que des contrats courts, synonymes de précarité.** La période d'automne est mise à profit pour insérer dans ce parcours des périodes de formation (qualifiante ou VAE) afin de professionnaliser davantage les salariés.

Portée par la Scop SA Axalp (74), cette action touche aujourd'hui 12 saisonniers.

Neuf autres territoires rhônalpins, confrontés également à de forts enjeux de saisonnalité, sont actuellement en réflexion pour déployer cette initiative.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi, la Région Rhône-Alpes accompagne l'émergence de projet socialement innovant qui promeut le développement d'emplois pérennes et de qualité.





ILS SONT LABELLISÉS :

Formation de cuisinier du terroir

►► **L'Afrat (Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme), créée en 1965, travaille en partenariat avec les professionnels de la restauration et les acteurs locaux** pour répondre aux besoins de formations dans le domaine du tourisme rural.

La formation de « cuisinier du terroir » vise à favoriser un développement local et durable des territoires ruraux et montagnards. Elle met en avant l'approvisionnement en circuits courts auprès des agriculteurs et des producteurs locaux et régionaux, dans le but de participer au dynamisme économique de ces territoires ruraux. Le cuisinier du terroir met en pratique quotidiennement les techniques de préparation culinaire, de transformation et de conservation. Il cherche à valoriser son territoire par des recettes originales et traditionnelles.

20 places sont prévues pour cette formation. Elles seront financées et mises en œuvre à compter d'avril 2015.

Un diplôme pour les animateurs en station de montagne

►► **Les Offices de Tourisme de stations de montagne ont beaucoup de difficultés à recruter des animateurs compétents, faute de formation reconnue pour ce métier spécifique.**

Afin de répondre aux besoins des entreprises tout en aidant les jeunes à se professionnaliser, l'Office de Tourisme de Valfréjus a ouvert une formation d'animateur en station de montagne. Celle-ci permet d'obtenir le diplôme de CALAS (Créateur d'Ambiances Ludiques Artistiques et Sportives), avec une option « Montagne ». L'enjeu est de réduire la précarité du métier d'animateur touristique afin qu'il puisse intervenir aussi bien en été qu'en hiver. L'Office de Tourisme de Valfréjus a eu recours au CARED (Contrat d'Aide au Retour à l'Emploi Durable), financé par la Région Rhône-Alpes, afin de prendre en charge la formation de 24 personnes depuis 2013. Cette action a été menée avec le soutien de plusieurs autres offices de tourisme de montagne et en partenariat avec l'École des Métiers de l'Animation et des Techniques d'Ambiance de la CCI Aveyron.

●

Rhône-Alpes Région



< CHAMP LIBRE > À LA DÉCOUVERTE !

Avec 7 parcs naturels régionaux, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable. Activités de plein air, projets innovants, créations d'emplois... Engagés dans la démarche Montagne 2040, nos parcs concilient vitalité économique et préservation de l'environnement. Consciente de cette richesse, la Région contribue financièrement à leur fonctionnement et leurs programmes d'actions.

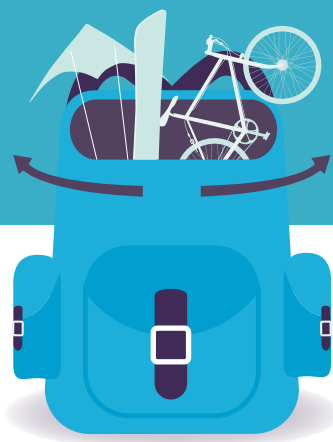
**LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
SOURCES D'ACTIVITÉS PAR NATURE**

rhonealpes.fr



4

Axe



ÉLARGIR ET ADAPTER L'OFFRE TOURISTIQUE

Les enjeux :

Les variations du manteau neigeux, conséquences du réchauffement climatique, conduisent à repenser l'offre touristique.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

- ▲ Promouvoir un tourisme davantage fondé sur les spécificités et les ressources de chaque massif, en favorisant des formes de tourisme alternatives

 **Projet SYTALP** : développer les synergies entre tourisme, agriculture, artisanat et culture.

- ▲ Encourager l'accès à la montagne au plus grand nombre et en toutes saisons

 Dans le cadre de l'opération « **Aide aux départs en vacances des jeunes** » :

- Le centre d'hébergement de l'**association ANAE** à Pralognan la Vanoise.
- **La ferme équestre de la Viste**, à proximité de Buis-les-Baronnies.

- ▲ Développer la découverte et l'éducation à la montagne, en particulier pour les jeunes

 **Rewild**, un jeu de piste grandeur nature.

- ▲ Lutter contre le développement de "lits froids" par une gestion prévisionnelle des hébergements et des équipements sur des territoires plus vastes que la seule station

- ▲ Accompagner les efforts qualitatifs des professionnels du tourisme





ILS SONT LABELLISÉS :

Aide au départ en vacances des jeunes

►► **Le dispositif d'aide au départ en vacances lancé en janvier 2013 par la Région**, en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances, Rhône-Alpes Tourisme et l'Union Nationale des Associations de Tourisme de plein air, permet à des jeunes rhônalpins de 16 à 25 ans (éligibles sous condition de ressources) de partir en vacances à moindre coût. En 2014, plus de 500 jeunes ont été accompagnés. Centres de vacances, villages vacances, gîtes ou campings, près de 30 structures proposent des offres de séjours de 5 à 7 nuits en pension complète, avec activités sportives et détente. Les séjours hiver s'élevaient à 400 € et à 350 € pour l'été. La participation du jeune est de 50 €, auxquels s'ajoutent ses frais de transports.

Parmi les centres de vacances participant à l'opération, la Région distingue :

Le Domaine Lou Capitelle (07) : un village de vacances qui démontre une forte vocation sociale, avec la mise en place d'un fonds de solidarité (jusqu'à 80 000 €/an), permettant de prendre en charge une partie du coût de séjour. La Région a fortement soutenu le développement de la structure depuis 2009, à hauteur de 230 000 €.

Le centre de vacances l'Écho des Montagnes (74), qui reçoit principalement des enfants de moins de 12 ans lors de séjours permettant une immersion dans le territoire : savoir-faire, tradition, milieu naturel (montagne, eau, bois, géologie)... L'ancrage local de la structure est important, celle-ci contribuant au dynamisme du village.

La Région a soutenu la rénovation et l'extension du centre de vacances à hauteur de 230 000 €.

Le Centre UCPA Les Arcs 1600 (73) : d'une capacité de 580 lits, dont 80 à destination des employés saisonniers, il accueille des adultes, des groupes et des jeunes. Les tarifs varient en fonction des segments de clientèle, des séjours et des activités. Le centre emploie 16 salariés permanents en CDI, mais également plus de 200 salariés saisonniers, dont 13 jeunes en formation. L'UCPA est particulièrement engagée dans le dispositif d'aide au départ en vacances des jeunes rhônalpins. En 2014, 7 de ses centres ont accueilli ainsi 110 jeunes, dont 23 aux Arcs.

Benoît Laval, le « père » des stations de trail

►► **À 42 ans, Benoît Laval, fondateur et dirigeant de Raidlight, société spécialisée dans les vêtements et équipements d'outdoor, est aussi un trailler de haut-niveau.** Après plusieurs participations à l'Ultra-trail du Mont-Blanc, il s'est ainsi classé 4e, en avril dernier, lors de l'Annapurna Mandala Trail. Cette passion de la course à pied en pleine nature, il souhaite la partager avec le plus grand nombre : aussi a-t-il eu l'idée de créer une « station de trail », un ensemble de parcours balisés de différents niveaux et services associés permettant de s'essayer ou de se perfectionner à cette discipline... tout en faisant du tourisme. La première est née en 2011 à Saint-Pierre-de-Chartreuse, où il venait d'installer son entreprise, commune où les élus cherchaient à proposer de nouveaux loisirs. Depuis, l'idée de Benoît Laval a séduit une quinzaine d'autres territoires en France.

Remise En Tourisme de l'Immobilier de Loisirs (RETIL) en Tarentaise

►► **Face à l'érosion continue du parc d'hébergements touristiques des stations de Tarentaise, l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise a décidé de favoriser la remise en tourisme d'hébergements anciens, en limitant progressivement la construction de logements touristiques neufs.**

Mis en place dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale, ce projet soutient les actions incitatives en direction des propriétaires de logements touristiques (lieux d'accueil et d'information, outils de fidélisation). Un accompagnement technique est proposé, incluant des simulations de coûts de rénovation et l'information sur les dispositifs de financement et de mise en marché existants. La rénovation des structures d'hébergements touristiques collectifs à forte valeur ajoutée, comme les centres de vacances, est particulièrement soutenue.

La Région finance ce plan d'actions dans le cadre du Contrat de Développement Durable Tarentaise - Vanoise et de son dispositif régional d'aides aux centres de vacances.





ILS SONT LABELLISÉS :

La reconstruction du refuge du goûter

►► **Plus haut refuge de l'ouest de l'Europe, à 3835 m sur la voie normale d'ascension du mont Blanc, le refuge du Goûter a été reconstruit et livré au printemps 2012 par la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, avec l'aide financière de la Région.**

Unique par son architecture et sa conception, le nouveau refuge du Goûter, labellisé Haute Qualité Environnementale, a pour ambition d'être le plus autonome possible, grâce notamment à l'utilisation de technologies énergétiques de pointe : panneaux photovoltaïques, capteurs solaires, groupe de cogénération, fondoir à neige, module de traitement des eaux usées. Le bâtiment est construit en ossature bois, préfabriqué en vallée avec du bois local et transformé par des entreprises locales.

Le refuge du Goûter propose aujourd'hui 120 places de qualité pour les alpinistes, ainsi que des espaces de travail et de vie adaptés pour les gardiens.

"Destination Parcs", des séjours originaux

►► **Les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges, de Chartreuse, du Vercors et des Baronnies Provençales (parc en cours de création) se sont associés pour faire vivre à leurs visiteurs des vacances exceptionnelles qui privilégient les rencontres et la découverte des territoires.**

Le site Internet destination-parcs.fr lancé en juillet 2014, présente ainsi une offre de séjours innovante, créée en étroite collaboration avec des opérateurs de voyage.

Conçus dans le respect de l'environnement, et avec pour objectif la valorisation économique locale, les séjours « Destination Parcs » ont pour maître mot l'expérience. Plongée dans les entrailles de la Terre, enquête astronomique, veillée enchanteresse, nuit dans les arbres en pleine nature ou encore soirée médiévale... les séjours proposent des vacances insolites, loin des sentiers battus.



Rhône-Alpes Région



< CHAMP LIBRE > AU DÉVELOPPEMENT !

Avec 7 parcs naturels régionaux, la Région Rhône-Alpes bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable. Activités de plein air, projets innovants, créations d'emplois... Engagés dans la démarche Montagne 2040, nos parcs concilient vitalité économique et préservation de l'environnement. Consciente de cette richesse, la Région contribue financièrement à leur fonctionnement et leurs programmes d'actions.

**LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
SOURCES D'ACTIVITÉS PAR NATURE**

rhonealpes.fr



5

Axe



ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Les enjeux :

Les modèles économiques qui ont longtemps prévalu sont aujourd'hui en pleine mutation. Innovation et économie plus territorialisée participent à un nouvel équilibre.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

▲ Conforter l'activité des TPE et PME en place et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, accompagner la relocalisation des activités industrielles

 **Rencontres du commerce et de l'artisanat en Maurienne** : s'adapter à un nouveau contexte économique.

 **Salon Créa' Cîmes**, pour créer son entreprise dans le Chablais.

▲ Promouvoir la transformation, la valorisation et la commercialisation des productions locales

 **Tri vallées**, entreprise spécialisée dans la gestion de tout type de déchets sur le territoire savoyard.

▲ Pérenniser la contractualisation entre les clusters régionaux et la Région, notamment le cluster Montagne

▲ Favoriser le dynamisme d'une économie de services qui s'appuie sur une identité forte et sur tous les potentiels locaux

▲ Soutenir les nouvelles formes d'entrepreneuriat, les échanges non marchands et solidaires, l'activité du tissu associatif





ILS SONT LABELLISÉS :

Tourisme d'affaires dans la Vallée du Giffre

►► **Territoire industriel, le Faucigny a subi depuis le début des années 2000 un ralentissement économique ayant eu un impact négatif sur l'emploi.** Un diagnostic, réalisé en 2012 dans le cadre d'un appel à projet régional en faveur de l'économie de proximité (démarche IMPL, Institut de Management des Pratiques Locales), a fait apparaître la nécessité de diversifier les moteurs de développement du territoire, et notamment l'économie résidentielle, via le tourisme. En effet, bien que très attractif, ce territoire se caractérise par une très faible propension à consommer localement (phénomène d'évasion commerciale), qui pénalise les créations d'emplois de proximité. L'une des d'actions, mise en œuvre suite à ce diagnostic, dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes du Faucigny vise à développer le tourisme d'affaires (dont les séminaires d'entreprises) dans la vallée du Giffre, en incitant les entreprises du territoire à solliciter le tissu local d'hébergement et de restauration. Ceci afin de favoriser la création d'emplois de proximité.

Co-working en Ardèche : Six indépendants se regroupent

►► **Ils étaient six à travailler en solitaire, chez eux. Désormais, ils partagent des bureaux neufs, échangent, commencent à monter des projets en commun.** Ça se passe à Saint-Etienne-de-Boulogne, en Ardèche méridionale où a récemment été inauguré « Le Préau ». Cet espace de « co-working », réalisé avec des soutiens publics, accueille six travailleurs indépendants - une architecte d'intérieur, une photographe, un concepteur de site internet, une monteuse vidéo... - qui partagent les coûts et les compétences. « Créer le Préau était un moyen de rompre notre isolement professionnel » expliquent-ils, ravis d'aller au bureau près de chez eux, d'y retrouver des collègues et une atmosphère propice au travail. Les locaux, un ancien préau de la cour de la bibliothèque, sont loués par la commune. Ce projet innovant a été largement subventionné par l'Union européenne et la Région : il pourrait devenir une vitrine pour d'autres projets de télétravail en Ardèche.

François Odouard anime les Cigales du Pilat

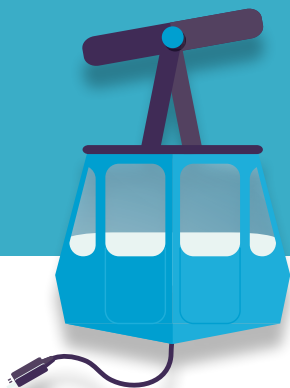
►► **Ancien gestionnaire d'une société HLM, François Odouard anime deux « Clubs d'investisseurs à gestion alternative avec épargne solidaire » appelés encore « Cigales », dans le Parc naturel régional du Pilat.** Ces clubs réunissent des épargnants qui ne sont pas des banquiers mais souhaitent soutenir un projet de création d'une entreprise locale. Depuis 2009, ce jeune retraité exerce ses talents aux côtés d'une quarantaine de personnes qui, chaque mois, se réunissent et décident d'entrer ou non au capital d'une entreprise. Elles donnent vie à un projet qui ne débouchait pas faute de financement suffisant. Une boulangerie au feu de bois avec livraison par voiture électrique, un magasin de producteurs locaux, une péniche de transport de vins bios et de produits locaux ont ainsi vu le jour. Et les idées ne manquent pas, François Odouard a sous le coude cinq à six nouvelles Cigales.

Surveillance des sites par drone autopiloté

►► **Suite à l'augmentation de la demande relative aux changements climatiques, le marché de la surveillance du milieu naturel est en développement.** Dans ce contexte, les techniques de monitoring numériques (analyse de déplacements, déformations...), associées à des drones, sont une réponse pertinente et innovante. Le projet labellisé vise à développer un système de pilotage automatisé, simplifié pour l'utilisateur, incluant un logiciel de traitement des données ainsi collectées. L'objectif est de proposer un service de location aux professionnels concernés (carrières, sites de production hydroélectriques, etc.) sans compétence dans le domaine du pilotage ou du traitement de données, avec transmission automatique de données. Le projet est porté par la société IMSRN (Ingénierie des Mouvements de Sols et Risques Naturels), créée en 1983, spécialisée dans l'ingénierie géotechnique appliquée à la construction, aux infrastructures et à la gestion, la prévention, la réduction des risques naturels (glissement, éboulements, effondrements, inondations, risques sismiques). Ce projet à été distingué dans le cadre de l'appel à projets "Montagne innovante et internationale", édition 2014, organisé par le Cluster Montagne.

6

Axe



TRANSPORT ET NUMERIQUE : IMAGINER LES RESEAUX DE DEMAIN

Les enjeux :

Vivre en montagne, ou s'y rendre, implique une forte dépendance à l'automobile, lourde de conséquences économiques et écologiques. Le développement du numérique pourrait contribuer à résoudre en partie les problèmes de déplacements.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

- ▲ Soutenir les transports doux, par câble, en commun (TER, trains grandes lignes, bus, funiculaires, téléphériques, vélos électriques..) et la multimodalité. Faciliter l'information du public, usagers et voyageurs
- ▲ Renforcer le haut débit, achever la couverture Internet intégrale pour favoriser de nouveaux usages à distance
 - 📍 **Détours des Alpes** : itinéraires géolocalisés de randonnées dans le Vercors et les Ecrins.
- ▲ Soutenir les territoires d'expérimentations, notamment les centrales de mobilités portées par les Parcs Naturels Régionaux
 - 📍 **Maison de la mobilité du Pilat** : développer des modes de déplacement alternatif.





ILS SONT LABELLISÉS :

Easy mountain, la randonnée connectée

►► **Finies les randonnées où l'on se trompe de chemin et où les enfants s'ennuient !**

Easy Mountain propose une nouvelle manière de pratiquer la randonnée en liberté. Après avoir choisi une randonnée adaptée au niveau souhaité sur Internet, on télécharge le parcours grâce à l'application (gratuite sur Apple store). Et c'est parti pour la balade guidée : circuit sur GPS, bons plans locaux (bars, restaurants, monuments et sites naturels), informations sur la faune et la flore via le réseau des Accompagnateurs en Moyenne Montagne...

L'application permet également d'échanger photos et avis avec les autres utilisateurs.

Une dizaine de parcours sont référencés pour l'instant sur différents massifs (Vercors, Chartreuse et Luberon).

Une initiative saluée dans le cadre des Talents Rhône-Alpes sur le tourisme en septembre 2014.

easy-mountain.com

Navette hippomobile de Termignon

►► **La commune de Termignon, aux portes de la Vanoise, a décidé de remplacer la navette automobile du village par une navette hippomobile, baptisée «Trotti'bus».**

Il s'agit d'une calèche de 12 ou 16 places (selon l'heure de la journée) tirée par deux chevaux, qui assure la liaison village-station. Cette offre d'écocomobilité a remporté un vif succès pour sa 1^{ère} année d'existence durant l'hiver 2012/2013 : 400 passages par jour en haute saison, plus de 10 000 passages sur l'hiver. L'opération a été reconduite depuis.

Termignon est par ailleurs membre du cercle des Perles des Alpes, réseau européen rassemblant 29 stations alpines autrichiennes, italiennes, suisses, allemandes et françaises, œuvrant pour la mobilité douce, la protection d'un environnement d'exception et la culture montagnarde vivante, et pour un tourisme à l'année, été comme hiver.

Axe 7



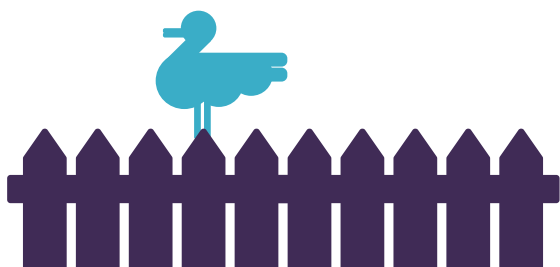
FAVORISER LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Les enjeux :

Des restrictions budgétaires entraînent une raréfaction des services de proximité en zone rurale. Or, ces services facilitent le quotidien de ceux qui vivent ou souhaitent s'installer en montagne.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

- ▲ **Mettre en place de nouvelles formes de solidarité et d'organisation entre les montagnes et leurs villes d'influence**
- ▲ **Favoriser le maintien, l'implantation et/ou le retour de services de proximité, dans les bourgs de piémont et les vallées, y compris en ayant recours à des services mobiles ou à distance**
 - **Maison de santé pluridisciplinaire de Noirétable** : mutualiser les moyens sur un lieu unique, structurer l'offre médicale sur le territoire.
 - **Espace multi-activités des Entremonts**, renforcer les services à la personne.
- ▲ **Mieux accueillir et accompagner les nouveaux arrivants en coordonnant les aides et services entre acteurs publics et privés**





ILS SONT LABELLISÉS :

Rénovation du centre de soins de Satillieu

►► Créé il y a 35 ans, le centre de soins de Satillieu a bénéficié du soutien de la Région Rhône-Alpes pour effectuer des travaux visant à améliorer l'accueil des patients.

Dans le cadre de son projet de soins, le centre progresse notamment sur la prise en charge du diabète, de la douleur et de la fin de vie.

Le territoire de Satillieu est confronté aux problématiques que connaissent nombre de territoires ruraux (une population vieillissante, des patients isolés, une demande forte en matière de soins à domicile) et est classé zone fragile par l'Agence Régionale de Santé.

Le centre de soins comprend une équipe de dix infirmières, une infirmière coordinatrice et une responsable administrative. L'inauguration des locaux rénovés a eu lieu le 9 octobre 2014.

Pascal Defaye Le cœur à bonne distance

►► Maintenir un suivi médical de qualité malgré l'éloignement, tel est le défi du Dr Pascal Defaye, cardiologue au CHU de Grenoble qui, depuis six ans, surveille à distance 850 personnes fragiles du cœur. Le médecin leur implante d'abord des pacemakers et des défibrillateurs. Une fois à la maison, ces implants détectent chaque nuit d'éventuels dysfonctionnements ventriculaires et les transmettent, via Internet, à l'hôpital où deux attachés de recherche les analysent. « La télécadiologie est une énorme avancée dans les Alpes, relève le médecin. Ici, les patients peuvent se retrouver très isolés par des conditions météo peu clémentes ». Autre avantage, ce dispositif « permet de détecter des informations capitales, même pour des personnes qui ne se plaignent de rien ou ne sentent rien ». Et cela évite aux patients de venir consulter au CHU : « Un long déplacement et une journée à l'hôpital sont sources de stress pour eux ».

Des jardins collectifs pour lutter contre la précarité

►► L'opération « Saveur Jardin » à Passy (74), portée par l'association Jardin des Cimes en partenariat avec l'Association Cantonale pour l'Aide Alimentaire, propose des ateliers jardinage bio et cuisine (conservation et transformation des produits du jardin).

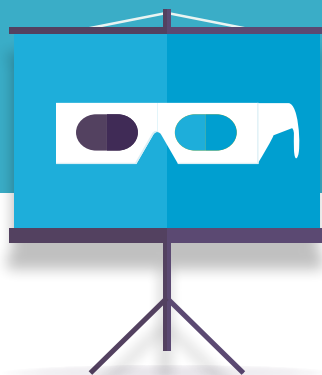
Le projet s'adresse aux personnes en situation de précarité sociale et dépendantes de l'aide alimentaire. Sa vocation est de développer les savoir-faire et les connaissances sur des modes d'alimentation liés à la production potagère, autonomes et respectueux de l'environnement.

Ces ateliers se déroulent au Jardin des Cimes et dans les locaux et terrains à disposition de l'association cantonale pour l'aide alimentaire.

Ce projet de solidarité en montagne s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet régional « Rhônalpins écocitoyens ».

8

Axe



REDÉCOUVRIR LA MONTAGNE : TRANSMISSION ET OUVERTURE

Les enjeux :

S'ouvrir aux autres, aux nouveaux venus, porteurs d'autres cultures et héritages, sensibiliser de nouveaux publics à la culture montagne et favoriser l'accès à une offre culturelle, garante de lien sociale et d'ouverture, tels sont les défis auxquels devront répondre nos montagnes. Sans toutefois perdre ce qui fait leur identité.

Les premières orientations et les projets labellisés en juin 2014 :

▲ Faire de nos montagnes des territoires pilotes, emblématiques d'un nouveau mode de développement, qui valorise la qualité de vie et la santé sociale de ses habitants

▲ Soutenir la création artistique, l'offre culturelle en montagne et sa diffusion, promouvoir la transmission et le dialogue des cultures

 **Festival de l'arpenneur**, les Adrets en Belledonne et alentours (Isère).

 **Festival Au bonheur des mômes**, le Grand Bornand (Haute-Savoie)

 **Théâtre de Privas (Ardèche)**, pour des spectacles vivants décentralisés.

▲ Appuyer la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la montagne

 **Fonds d'aide au cinéma de montagne (FODACIM)** : valoriser par l'image la montagne dans toutes ses dimensions.

 **Rencontres du cinéma de Montagne de Grenoble** : dynamiser l'image du cinéma de montagne.

▲ Favoriser les débats citoyens, organiser le partage et la diffusion d'expériences

 **Jeux d'hiver des lycéens et apprentis de Rhône-Alpes** : développer la pratique des sports de neige et de la montagne pour les jeunes qui en sont le plus éloignés.

▲ Mobiliser les réseaux scientifiques et universitaires pour accompagner les territoires de montagne face aux mutations

▲ Porter la parole des montagnes dans les instances nationales et européennes afin de faire reconnaître la spécificité de leur développement





ILS SONT LABELLISÉS :

Accompagner les jeunes à la découverte de la montagne

►► **La thématique montagne du dispositif Eurêka** (délibération « Montagne 2040 nouveaux enjeux, nouveaux défis » de décembre 2013) a pour vocation d'encourager les jeunes Rhônalpins, en lycées, centres de formation pour apprentis, Maisons familiales et rurales et établissements d'enseignements adaptés, à découvrir ou redécouvrir le milieu montagnard, grâce à des initiatives inscrites dans les projets de leurs établissements.

Dans ce cadre, deux établissements sont distingués :

- **La MFR de Sallanches** pour son projet intitulé « Les élèves de la MFR du Belvédère : les acteurs s'approprient le Haut Pays du Mont-Blanc ». Accompagné par l'association « En passant par la montagne », le Centre de la Nature Montagnarde, et soutenu par un partenaire privé du monde la montagne, l'établissement a constaté que les élèves issus de la Vallée d'Arve méconnaissaient le milieu naturel qui les entoure. L'établissement s'est rapproché des associations expertes dans le domaine de la montagne et de la préservation du milieu montagnard. Le projet s'est construit autour des valeurs de solidarité, de goût de l'effort et d'engagement.

- **Le lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains**, avec son association sportive, accompagne les élèves dans l'initiation à de nombreuses activités, dont l'escalade. Des rencontres ont été organisées par l'Union nationale du sport scolaire. La section escalade est la plus importante par son nombre de pratiquants (une centaine) mais aussi par ses résultats aux compétitions nationales. L'équipe du lycée est Championne de France UNSS 2014. L'association sportive du lycée entretient d'étroites relations avec le club d'escalade « la dégaine escalade et montagne » permettant aux élèves de poursuivre une activité de montagne et une pratique compétitive en milieu fédéral.

Le guide « Réussir sa sortie en refuge avec des jeunes »

►► **Lieu d'hébergement atypique, particulièrement adapté à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes à la montagne, le refuge favorise l'apprentissage de la vie en collectivité dans un espace de vie isolé.** Pour le pédagogue, aller en refuge est un bon moyen d'atteindre ses objectifs éducatifs avec les jeunes. Afin de bien préparer sa sortie, de l'idée au projet, étape après étape et en toute sécurité, le REEMA (Réseau d'Éducation à la Montagne Alpine) et la coordination Montagne ont réalisé un guide. Celui-ci s'adresse à tous ceux qui souhaitent faire découvrir la montagne, avec une ou plusieurs nuit(s) en refuge, à des mineurs encadrés. Le guide aborde la définition du refuge de montagne, l'intérêt pédagogique de la sortie et fournit des repères pratiques pour réussir son projet.

www.coordination-montagne.fr
www.reema.fr

Le Massif central réinvente ses bistrots

►► **Relais de l'offre touristique, terreau pour les initiatives locales, lieu de diffusion culturelle... le bistrot est aussi un lieu de rencontres et d'échanges dans les territoires ruraux.**

Face à la raréfaction de ces lieux, les parcs naturels régionaux du Massif central, réunis dans le cadre de l'association IPAMAC, ont décidé de créer le Printemps des Bistrots, événement culturel inspiré des Bistrots d'Hiver de l'association Pays'Sage. À partir de cette expérience, un guide pratique des bistrots en milieu rural, « Tournée générale - quand le Massif central réinvente ses bistrots », a été conçu. Le but est d'accompagner les porteurs de projet dans leur installation, comprendre les réalités du métier de bistrotier, répondre aux interrogations des élus quant à l'utilité de ces lieux. Mais c'est aussi un récit vivant et coloré qui emmène le lecteur à la rencontre des bistrotiers et de leurs univers.

www.parcs-massif-central.com



ILS SONT LABELLISÉS :

Christine Janin, à Chamonix : la montagne pour sortir du cancer

►► **Fondatrice de l'association « À chacun son Everest », Christine Janin organise depuis vingt ans des séjours à Chamonix pour aider des enfants à guérir d'un cancer.**

Légende vivante de l'alpinisme, ce médecin généraliste a rencontré la directrice de l'école de l'hôpital Trousseau à Paris. Germe alors l'idée folle d'emmener des enfants en montagne : « l'image de l'ascension fonctionne à plein, j'utilise la montagne comme outil thérapeutique. » Près de 4 000 jeunes ont bénéficié de son réseau de bénévoles et de généreux donateurs. Car si l'inscription est possible sur prescription médicale, le séjour est gratuit pour les patients.

Sur place, les pensionnaires découvrent la salle d'escalade, le parcours d'accrobranche et la salle à manger avec vue sur le mont Blanc. L'avenir ? Ouvrir davantage de séjours aux femmes atteintes d'un cancer du sein.

Festival international du film d'Autrans

►► **Accompagné par la Région depuis 14 ans, le festival a mis en avant le thème de « l'amour au sommet » pour sa 31^{ème} édition.** 70 films ont été présentés (documentaires, courts-métrages, longs-métrages, films d'animation...) du 3 au 7 décembre 2014.

À chaque édition, des séances destinées aux aînés ruraux et aux scolaires sont organisées, ainsi que des rencontres littéraires avec des auteurs, sur le thème de la montagne.

Par ailleurs, l'événement vit tout au long de l'année grâce à des séances « hors les murs » organisées pour les scolaires, et des projections délocalisées touchant tous les publics du plateau du Vercors.

Le festival d'Autrans est membre de Festivals Connexion. Ce réseau des festivals de cinéma en Rhône-Alpes s'engage à mener une démarche collective et solidaire, en mutualisant les moyens, en échangeant les pratiques, en permettant aux bénévoles d'accéder à des formations et en valorisant la filière.

Festival de cinéma européen des Arcs

►► **Avec plus de 15 000 entrées en salle en 2013, le Festival de Cinéma Européen des Arcs est un événement culturel majeur.**

Sa vocation est de promouvoir la diversité du cinéma européen dans une ambiance chaleureuse, au cœur de l'un des plus beaux sites de la région. Pour l'édition 2014, du 13 au 20 décembre, plus de 130 projections et événements sont prévus : avant-premières en présence des équipes de films, panorama de films inédits, séances scolaires, masterclasses, projections de courts métrages des plus prestigieuses écoles de cinéma européen... Le festival est aussi un rendez-vous professionnel important avec trois événements rassemblant près de 1000 professionnels venus de toute l'Europe.

Si vous identifiez des projets qui partagent les valeurs et les objectifs de la démarche montagne 2040, n'hésitez pas à nous les faire connaître afin que la dynamique s'amplifie.



CONTACT

Direction du Tourisme, de la Montagne et des Parcs (DTMP) :

montagne2040@rhonealpes.fr

Ce document est téléchargeable sur montagne2040.rhonealpes.fr,
diffusez-le autour de vous !



montagne2040.rhonealpes.fr



Conseil régional Rhône-Alpes

1, esplanade François Mitterrand
CS 20033 – 69269 Lyon Cedex 02
T. 04 26 73 40 00 - F. 04 26 73 40 46

